

Rapport
d'activités
2017

Réalisé à Montreuil en mai 2018

Sommaire

- 1** **Vie associative** **Page 3**
 - Le conseil d'administration
 - L'équipe salariée
 - Le fonctionnement d'InfOGM
- 2** **L'actualité OGM et semences dans le monde à travers les veilles d'information** **Page 4**
 - La veille juridique
 - La veille Europe
 - La veille citoyenne d'informations semences
- 3** **Les réalisations de l'année** **Page 8**
 - Le site InfOGM
 - Le journal InfOGM
 - Mini-guide sur les nouveaux OGM
 - Apéros débat et jeu
 - Soirée médias
- 4** **Expertise de l'association** **Page 14**
 - Apport de l'information là où elle est utile
 - Le suivi des autorisations d'OGM en Europe
 - Articles pour l'extérieur
- 5** **Politique de communication et de promotion** **Page 17**
 - Écrire pour la société civile
 - Transmettre de l'information aux médias
 - Communiquer en interne
 - S'ouvrir au grand public
 - Favoriser l'auto-financement
- 6** **Les partenariats** **Page 22**
- 7** **Les bailleurs** **Page 23**
- 8** **Les perspectives de l'association** **Page 24**

1

Vie associative

■ Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est agrandi en 2017 : à l'issue de l'Assemblée générale de mars, le nombre d'administrateurs est passé de 12 à 14. Le Conseil est composé à ce jour de 13 membres (démission de Valentin Beauval en septembre) : Arnaud Apoteker, Jean Azan (bureau), Bénédicte Bonzi (présidente, mais démission en janvier 2018), Claire Chauvet, Suzanne Dalle, Jacques Dandelot (bureau), Anaïs Fourest, Frédéric Guérin, Serge Muller (bureau), Vincent Perrot, Dominique Plancke (Trésorier), François Poux et Anne Wanner.

Au 31 décembre 2017, Inf'OGM comptait 102 adhérents (contre 107 en décembre 2016).

■ L'équipe salariée

La composition de l'équipe salariée a connu des changements en 2017. L'équipe de salarié-e-s de l'association se composait de six personnes : Charlotte Krinke, Guillaume Le Labousse, Éric Meunier, Christophe Noisette, Frédéric Prat, Lily Vergier (qui a démissionné en début d'année 2018).

Guillaume Le Labousse, qui a travaillé pour Inf'OGM pendant 2 années en tant que chargé de comptabilité, gestion financière et administrative & recherche de financement, est parti vers d'autres horizons en 2017. Flora Ganteil a été embauchée en juin 2017 pour prendre sa succession.

L'équipe est répartie géographiquement en France, avec Lily Vergier et Flora Ganteil au siège à Montreuil (Ile de France), Christophe Noisette, Frédéric Prat et Éric Meunier en télétravail respectivement à Busseix (Haute-Vienne), Claret (Hérault), et Paris. En cours d'année, Charlotte Krinke a quitté le siège pour du télétravail à Limoges (Haute-Vienne).

■ Le fonctionnement d'Inf'OGM

À Inf'OGM, les six salariés ont chacun des responsabilités liées au fonctionnement (Flora Ganteil : gestion/comptabilité/recherche de financements, Christophe Noisette : informatique et accompagnement sur le poste de promotion, Frédéric Prat : relecture de tous les documents publics d'Inf'OGM, Lily Vergier : promotion/communication/graphisme) ; ou à des projets (Eric Meunier : rédacteur + veille Europe, veille scientifique ; Christophe Noisette : rédacteur + rédacteur en chef du journal bimestriel et du site internet, veille Afrique ; Frédéric Prat : rédacteur + secrétaire de rédaction, veille citoyenne d'informations sur les semences (coordination et rédaction) ; Charlotte Krinke : rédactrice + veille juridique, Newsletter Élus).

2 L'actualité à travers les veilles d'information

■ La veille juridique

Le travail de la veille juridique (VJ) est co-dirigé par le Conseil d'administration d'Inf'OGM et un comité de pilotage de la veille juridique (CPVJ). Ce dernier est composé de différentes structures nationales qui souhaitent bénéficier d'une expertise et d'un accompagnement juridiques, dans le domaine des OGM, au soutien de leurs propres campagnes ; il permet échanges et enrichissement de nos réflexions. En 2017, ont cotisé totalement ou partiellement à la VJ : Les Amis de la Terre, Biocoop, Confédération paysanne, Greenpeace, FNAB, Nature & Progrès et UNAF. Ce sont deux membres de moins qu'en 2016 (ATTAC et Agir pour l'environnement), le non-renouvellement de la cotisation étant justifié notamment par des finances tendues.

Cette veille assure un suivi hebdomadaire de l'actualité juridique OGM à l'échelle nationale, européenne et internationale, matière première pour l'élaboration d'articles et brèves d'Inf'OGM. Ce suivi hebdomadaire alimente notamment une liste de diffusion regroupant une quarantaine de personnes de la société civile impliquées ou intéressées par la thématique OGM traitée sous un angle juridique.

LES POINTS FORTS 2017

La veille juridique a effectué un travail important sur le sujet de *l'étiquetage des OGM*.

Elle a d'abord assuré le suivi des révisions réglementaires dans plusieurs pays non européens en la matière. Les résultats de ce travail apparaissent de manière synthétique sur le [planisphère cliquable disponible sur le site d'Inf'OGM](#), créé en 2016, et également dans l'infographie publiée dans le Journal n°148 de janvier – février 2018.

La veille juridique a ensuite effectué une enquête terrain sur l'étiquetage des produits importés des États-Unis susceptibles de contenir des OGM transgéniques. Cette enquête fait suite au travail engagé en 2016. L'enquête a été menée dans 30 magasins (en région parisienne et ailleurs en France), a visé plus de 100 produits (friandises, soupes en conserve, pâtes à tartiner...), et nous a amenés à faire réaliser 16 analyses de détection d'OGM transgéniques. Loin d'être exhaustive, l'enquête a montré que très peu de produits importés des États-Unis contiennent des OGM transgéniques non étiquetés au-delà du seuil d'étiquetage obligatoire. Toutefois, l'enquête a aussi permis de constater qu'une infraction bien plus répandue consiste à ne pas indiquer sur l'étiquette quel ingrédient est génétiquement modifié. Par ailleurs, l'enquête a permis de constater qu'il y a parfois des divergences entre les étiquettes d'un même produit. Les résultats de l'enquête ont été publiés sous la forme d'un article dans le Journal n°147 de novembre - décembre 2017.

À côté du travail sur l'étiquetage des OGM, la veille juridique a suivi et analysé les évolutions réglementaires de pays non européens en matière de *statut des organismes issus des nouvelles techniques et des organismes issus de mutagenèse* (Australie, États-Unis). Ce travail a donné lieu à la rédaction de brèves publiées sur le site d'Inf'OGM.

Enfin, la veille juridique a continué de s'intéresser de près à *la procédure judiciaire* initiée par plusieurs organisations – dont certaines sont également membres du Comité de pilotage de la veille juridique – sur la question du statut des variétés rendues tolérantes aux herbicides (VrTH). Dès 2014, ces organisations réunies au sein du Collectif de l'Appel de Poitiers avaient demandé au Premier ministre un moratoire sur les VrTH. Le silence gardé par celui-ci les a conduits à introduire un recours devant le Conseil d'État. En 2016, ce dernier a décidé de saisir la Cour de justice de l'Union européenne de quatre questions préjudicielles, les principales d'entre elles portant sur la validité de la directive 2001/18/CE au regard du principe de précaution et sur le fait de savoir si les organismes obtenus par mutagenèse sont des OGM au sens de la directive. La demande de question préjudicielle offre l'occasion de clarifier le statut juridique des organismes issus des nouvelles techniques de modification du vivant. L'arrêt de la Cour de justice – qui devrait être rendu durant la première moitié de l'année 2018 - aura une influence sur les législations nationales des 28 États membres de l'Union européenne.

Le planisphère étendu aux moratoires et aux cultures

Mis en ligne en 2016, le planisphère s'inscrit au départ dans la continuité du travail engagé par la veille juridique en matière d'étiquetage des OGM dans l'alimentation (et à l'étiquetage volontaire « *sans OGM* »). Le but est de donner un aperçu synthétique de la législation sur l'étiquetage des OGM dans le monde, et de compléter et mettre à jour cette information régulièrement au fil des évolutions réglementaires.

En 2017, la veille juridique a poursuivi le volet étiquetage en mettant à jour les informations déjà renseignées et en complétant par les réglementations relatives à l'étiquetage des OGM de pays sur lesquels nous n'avons encore publié aucune information.

Mais surtout, le planisphère a été enrichi en 2017 : un volet culture des OGM dans le monde et un volet sur les moratoires ont vu le jour.

Croiser les informations du triptyque « *étiquetage – moratoire - cultures* » permet d'avoir une idée plus précise de la situation des OGM dans un pays donné.



■ La veille Europe

En 2017, au niveau européen, Inf'OGM a continué de participer aux discussions sur les nouvelles techniques de biotechnologies initiées avec d'autres acteurs, dont CEO, Greenpeace Europe, Ifoam Europe... 2017 fut une année très importante car ces discussions et échanges se sont encore multipliés du fait du thème des nouvelles techniques. Un important travail d'apport de l'information française aux organisations européennes a été maintenu notamment autour du recours des organisations françaises auprès du Conseil d'État qui depuis octobre 2016, s'est retrouvé à la Cour de Justice de l'Union européenne. Inf'OGM a ainsi participé à deux réunions physiques à Bruxelles et une dizaine de réunions téléphoniques.

Plusieurs articles et dossiers Inf'OGM ont d'ailleurs été traduits en anglais et espagnol afin de faciliter la circulation d'une information stratégique entre les acteurs européens confrontés aux mêmes questions et débats.

■ La veille citoyenne d'informations sur les semences

Inf'OGM a démarré une veille citoyenne d'informations sur les semences (VCI S) en mai 2013, en partenariat avec le RSP (Réseau semences paysannes). Une réunion en 2017 a permis de définir les grands axes de collaboration : arrêt de la présence régulière aux comités de rédaction, au profit d'un article par salarié du RSP, et indications par le RSP des personnes à interviewer par Inf'OGM.

Les activités liées à cette veille semences sont de quatre ordres :

a) organiser avec le RSP le fonctionnement même de la veille semence : réunions, détermination des sujets à traiter dans les articles du site et du journal, ouverture d'un espace web dédié sur le site Inf'OGM (relié aux autres articles de notre site et à certaines pages web du RSP) : www.infogm.org/rubrique825

b) écriture d'articles Semences pour le journal bimestriel : une dizaine d'articles et un dossier (biopiraterie) sont parus dans le journal Inf'OGM en 2017.

c) écriture de brèves pour le site Internet suivant l'actualité (23 articles en 2017, contre une trentaine en 2016, et 10 en 2015). Les auteurs sont principalement ceux de l'équipe Inf'OGM mais nous avons eu le plaisir d'en accueillir d'autres dans nos colonnes : Valentin Beauval (Confédération paysanne), Pierre Rivière (RSP), etc.

À titre d'exemple, les brèves suivantes ont été rédigées :

- Un petit semencier confronté aux brevets, Charlotte Krinke
- Renouveau de la biodiversité potagère à Lyon, Frédéric Prat
- Variétés populations : très peu peuvent être inscrites au catalogue, Frédéric Prat
- Le pillage des semences paysannes, Frédéric Prat et Eric Meunier

- Retour sur la COP 13 de la Convention sur la diversité biologique, entretien avec Marciano Silva
- Sénégal – Mobilisations pour les semences paysannes et contre les OGM, Christophe Noisette
- Comment les semences sont-elles contrôlées et certifiées en France ?, Frédéric Prat
- Oligopole semencier : main basse sur notre alimentation, Sébastien Chailleux, Action Aid / Peuples solidaires
- DivSeek : chronique d'une biopiraterie légalisée, Frédéric Prat
- Hauts plateaux algériens : supériorité des variétés paysannes de céréales, Valentin Beauval
- Quand des paysans malgaches sélectionnent maïs, sorgho et mil..., Tolotra Ranaivoharimanana (CTAS), Fabrice Lheriteau (Gret), Adrien Ratrimo (CTAS) et Valentin Beauval
- Des semences libres : vraiment ?, Frédéric Prat
- Fusion : l'entreprise DowDuPont est née, Christophe Noisette
- Inscrire une variété végétale au catalogue : la galère !, Frédéric Prat
- Semences paysannes et Carrefour : une alliance contre nature ?, Frédéric Prat
- France - Un décret pour accéder aux savoirs traditionnels, Charlotte Krinke
- Biopiraterie : flou sur les règles internationales, Charlotte Krinke et Frédéric Prat
- Nord/Sud : divergences sur Nagoya, Frédéric Prat
- Pourquoi la recherche publique est-elle parfois accusée de « biopiraterie » ? (Débat entre Catherine Aubertin (IRD) et Thomas Burelli (Université Ottawa / France Libertés))
- Pour maintenir la biodiversité animale, repenser la sélection, Alexandre Hyacinthe, Ardear Rhône-Alpes
- Afrique de l'Ouest : BEDE accompagne les organisations paysannes, Bob Brac de la Perrière et Anne Berson (BEDE)
- Semences paysannes : comment les valoriser ?, Frédéric Latour (RSP)
- Appropriation du vivant : diverses stratégies de lutte, Elise Demeulenaere, anthropologue au CNRS

Certains articles, dont certaines FAQ, ont été mis à jour au cours de l'année 2017.

Enfin, quelques notes de lecture (livre, dvd) ont également été publiées.

d) animation de la liste de diffusion modérée d'informations et débat sur les semences (128 inscrits en 2017, contre 118 en 2016 et 100 en 2015, 2 à 3 messages/jour en moyenne annuelle). Les retours obtenus sur cette liste de diffusion sont encore positifs cette année, soulignant son caractère indispensable pour suivre efficacement le thème semences, certains préférant des messages plus groupés, d'autres non.

Pour 2017, les subventions d'entreprises et de fondations ont été, comme l'an passé, de 15 k€ (10 k€ de Biocoop + 3k€ de la fondation Humus + 2 k€ de l'entreprise Satoriz) + un quart des recettes d'abonnements (autour de 4 k€). Mais les dépenses réelles sont bien supérieures, puisqu'uniquement en travail, Inf'OGM a dépensé plus de 45 k€. La différence a été prise sur le budget de fonctionnement d'Inf'OGM. À noter qu'une partie du budget 2017 (1200 euros) a été reversée au RSP pour sa collaboration en 2017 (inférieure à l'an passé pour deux raisons : la collaboration a été moindre, et le RSP a souhaité ne pas facturer tout son temps de travail, vu les difficultés financières d'Inf'OGM). Une réunion d'évaluation et de planification conjointes RSP/Inf'OGM a eu lieu en 2017. Par la suite, la coordination de la VCIS a fonctionné au travers des comités de rédaction.

3 Les réalisations de l'année

■ Le site *Inf'OGM*

Le site Internet d'Inf'OGM (www.infogm.org) continue d'être une référence francophone en termes de suivi de l'actualité des dossiers OGM et semences.

En termes de fréquentation, nous avons assisté à une baisse importante des visites sur notre site à partir de juin 2017. Deux arguments peuvent expliquer cette baisse : un changement dans l'algorithme de google, et une baisse de la popularité du sujet « OGM » chez les internautes.

Ainsi, en termes de « sessions », nous constatons une baisse de 22,6 % (passant de 341 428 à 264 160), en terme d' « utilisateurs », une baisse de 19,4 % (239 246 / 192 774), et en terme de « pages vues », une baisse de 36,3 % (885 918 / 537 504).

Seul point positif, nous avons une augmentation du « % nouvelles sessions » de 4,1 %.



Évolution des sessions sur le site d'Inf'OGM de 2016 à 2017

Si on utilise les données statistiques internes au spip, le module de publication choisi pour notre site, nous avons une baisse de 12,8 % seulement.

> 2016 : 1 347 131 (moyenne journalière de 3680,7)

> 2017 : 1 173 718 (moyenne journalière de 3215,7)

Globalement, les internautes visitent le site Inf'OGM après une recherche dans un moteur de recherche, même si cet accès a légèrement diminué (67,9 % en 2016 et 64,8 % en 2017) au profit des accès à partir d'autres sites (6,8 % en 2016 et 12,4 % en 2017).

La grande évolution du site internet www.infogm.org en 2017 est la mise en ligne d'une version « mobile ». Le site est désormais accessible de façon agréable, et lisible, sur tous les supports et écrans. Ce travail, réalisé par un prestataire en juin 2017, Emmanuel Lamotte, ne s'est pas encore traduit par une augmentation des visiteurs. Mais cette adaptation était de toute façon inévitable.



103 articles / brèves d'actualité ont été rédigées et publiées pour le site Internet (hors articles spécifiques au journal bimestriel) contre 107 en 2016 et 64 en 2015.

Nous avons aussi continué la politique adoptée il y a désormais trois ans, qui consiste à mettre à jour un article déjà publié - et non plus d'écrire un nouvel article – quand un nouvel épisode complète une « histoire ». À titre d'exemple, l'article sur les actions des Faucheurs (<https://infogm.org/5676>) a été mis à jour cinq fois en 2017, mais ne compte que pour une rédaction.

■ Le journal *Inf'OGM*

Le journal est le media historique de diffusion des actualités contextualisées et vulgarisées. Le site est actuellement le media le plus utilisé, mais Inf'OGM a toujours eu à cœur de maintenir un journal papier. Au lieu des six numéros prévus, cinq seulement ont été publiés en 2017, du fait notamment de turn-over dans l'équipe de salariées.

Nous avons presque doublé nos ventes au numéro qui sont passées de 249 en 2016 à 463 en 2017. Le journal a été mis en dépôt vente, par exemple dans plusieurs biocoop. Les abonnements ont été multipliés par deux entre le numéro 138 (janvier / février 2016) et le numéro 143 (janvier / février 2017).



5
numéros
publiés



x2
nombre
d'abonnements



463
ventes
au numéro

Numéro	Abonnement total	Particulier payant	Particulier gratuit	Organisation payant	Organisation gratuit
138	273	179	52	22	20
143	459	370	34	40	15

Le nombre d'abonnements reste relativement faible, et l'investissement en temps et en énergie pour confectionner un tel journal est important. L'association Inf'OGM a toujours souhaité garder une version papier de son journal, comme une vitrine concrète de son travail. S'abonner au journal est un soutien clair, car tous les articles sont mis en ligne, gratuitement et *in extenso*, sur notre site Internet, deux mois après la parution papier.



**340 à
440
abonnés par numéro
sur l'année**

Comme en 2016, ce journal nous a permis de nous tourner vers des auteurs et des autrices extérieures et de mobiliser des administrateurs et administratrices pour la coordination des dossiers.

Le journal comporte des articles rédigés par l'équipe mais les colonnes sont également ouvertes à de nombreux rédacteur-trice-s extérieur-e-s, comme des administrateurs (Jacques Dandelot, Bénédicte Bonzi, Frédéric Guérin), des acteurs (Arnaud Apoteker, Valérie Cabanes, Pierre Rivière, Emilie Lapprand, Mariam Mayet, Zoé et Ferdinand Beau) ou des journalistes (Stenka Quillet et Clément Montfort) et des universitaires (Coralie Faucon, anthropologue).

Le journal intègre aussi des infographies originales réalisées par Inf'OGM : généalogie de Monsanto / Bayer, augmentation des adventices résistantes aux herbicides, etc.

Avec les cinq numéros bimestriels (numéros 143 au 147) de 2017, les lecteurs du journal ont voyagé au Burkina Faso, au Sénégal, en Guyane, en Inde, et bien entendu en France et dans l'Union européenne.

Dans nos publications, sur le site ou dans le journal, la thématique des « nouveaux OGM » continue à prendre de l'ampleur, avec des articles sur le forçage génétique, les effets hors cibles des nouvelles techniques de modification génétique...

MOBILISATION

- 143 : Limagrain : dans le collimateur de la Confédération Paysanne, Frédéric Prat
- 144 : Contre le glyphosate ? Signez par milliers !, Claire Chauvet
- 145 : Oligopole semencier : main basse sur notre alimentation, Sébastien Chailleux, Action Aid / Peuples solidaires
- 146 : La moutarde OGM fait éternuer le peuple indien, Ruchi Shroff, Navdanya international
- 147 : Afrique de l'Ouest : BEDE accompagne les organisations paysannes, Bob Brac de la Perrière et Anne Berson Déna (BEDE)

DOSSIERS

- 143 : Fêtes de fin d'année : avec ou sans OGM ? (coordonné par Charlotte Krinke)
- 144 : Biopiraterie : comment en sortir ? (coordonné par Charlotte Krinke et Frédéric Prat)
- 145 : 20 ans de mobilisations citoyennes (coordonné par Jacques Dandelot et Christophe Noisette)
- 146 : Transparence et OGM : peut mieux faire (coordonné par Eric Meunier)
- 147 : OGM : soigner à tout prix ? (coordonné par Christophe Noisette)

ÉTAT DES LIEUX

- 143 : Pour maintenir la biodiversité animale, repenser la sélection, Alexandre Hyacinthe, Ardear
- 144 : OGM : la bataille des mots, Bénédicte Bonzi et Hervé Le Meur
- 145 : Les OGM autorisés dans l'Union européenne, Charlotte Krinke
- 146 : Les animaux génétiquement modifiés : pas vraiment au point, Christophe Noisette
- 147 : OGM et produits importés : pas toujours étiquetés, Charlotte Krinke

FICHE PRATIQUE

- 143 : Détecter et tracer les OGM au champ et en labo, Eric Meunier
- 144 : Le renvoi préjudiciel, comment ça marche ? Charlotte Krinke
- 145 : Les nouveaux OGM : détectables, identifiables, traçables, Eric Meunier
- 146 : Inscrire une variété végétale au catalogue : la galère !, Frédéric Prat
- 147 : OGM (anciens ou nouveaux) en bio : c'est toujours non ! Pauline Verriere (Ifoam-Eu) et Daniel Evain (Fnab)

OUVERTURE

- 143 : Viande clonée sur le marché européen (entretien avec Agathe Gignoux)
- 144 : Le transhumanisme ou la fin de l'espèce humaine ? (entretien avec PMO)
- 145 : Freiner l'accaparement mondial des terres agricoles (synthèse d'un article de Grain)
- 146 : Pour le renouveau de l'herboristerie (entretien avec Ferny Crouvisier, Association pour le Renouveau de l'Herboristerie (ARH))
- 147 : « Justice Pesticides » : en finir avec les pesticides (entretien avec Arnaud Apoteker)

■ Mini-guide sur les nouveaux OGM

L'année 2017 a vu la parution d'un nouveau mini-guide pédagogique sur le thème « *Plantes transgéniques et nouveaux OGM : suivez le guide !* ».

Il répond au besoin de développer un nouveau support dans le contexte de l'essor des nouveaux OGM. Le mini-guide rappelle à la fois les enjeux des anciens OGM en faisant le point sur ce dossier et explique les enjeux autour des nouveaux OGM, obtenus à partir des nouvelles techniques de transformation du vivant. Le tout d'une façon pédagogique, accessible au grand public et agrémenté d'illustrations et de schémas explicatifs.

En faisant le point sur des questions telles que « *Qu'est-ce qu'un OGM transgénique ? Les promesses faites par leurs promoteurs ont-elles été tenues ? Nouveaux OGM, de quoi parle-t-on ? Est-ce la porte ouverte à l'appropriation du vivant ?* », Inf'OGM met à disposition des citoyens les informations essentielles pour saisir les termes et les enjeux du débat OGM.



■ Apéros débat et jeux

Inf'OGM a organisé deux événements au format original en 2017, toujours dans le but de rendre l'information accessible au plus grand nombre et de la vulgariser.

Le 22 mars, l'association a organisé un Apéro-débat sur le thème de « *Plantes sauvages et cultivées : comment éviter la biopiraterie ?* ». L'événement s'est déroulé à la Recyclerie, dans le 18e arrondissement à Paris. L'apéro-débat voulait donner la parole aux citoyens à partir des informations données par les différents intervenants, conçus comme « *passeurs de connaissances* », et dont les positions différaient. C'était donc non seulement l'occasion d'apprendre et de s'exprimer mais aussi de débattre. La soirée sur la biopiraterie était divisée en deux thèmes : celui des « *Plantes sauvages* », avec Marion Veber (France Libertés) et David Dumoulin (IHEAL) ; celui des « *Plantes cultivées* », avec Guy Kastler (membre de la Confédération Paysanne et co-fondateur du Réseau Semences Paysannes) et François Burgaud (Groupement National Interprofessionnel des Semences).

Ruth Stégassy, journaliste et animatrice de l'émission Terre à terre sur France Culture, a modéré un débat parfois animé. L'apéro-débat était une réussite en termes de personnes présentes (une centaine).

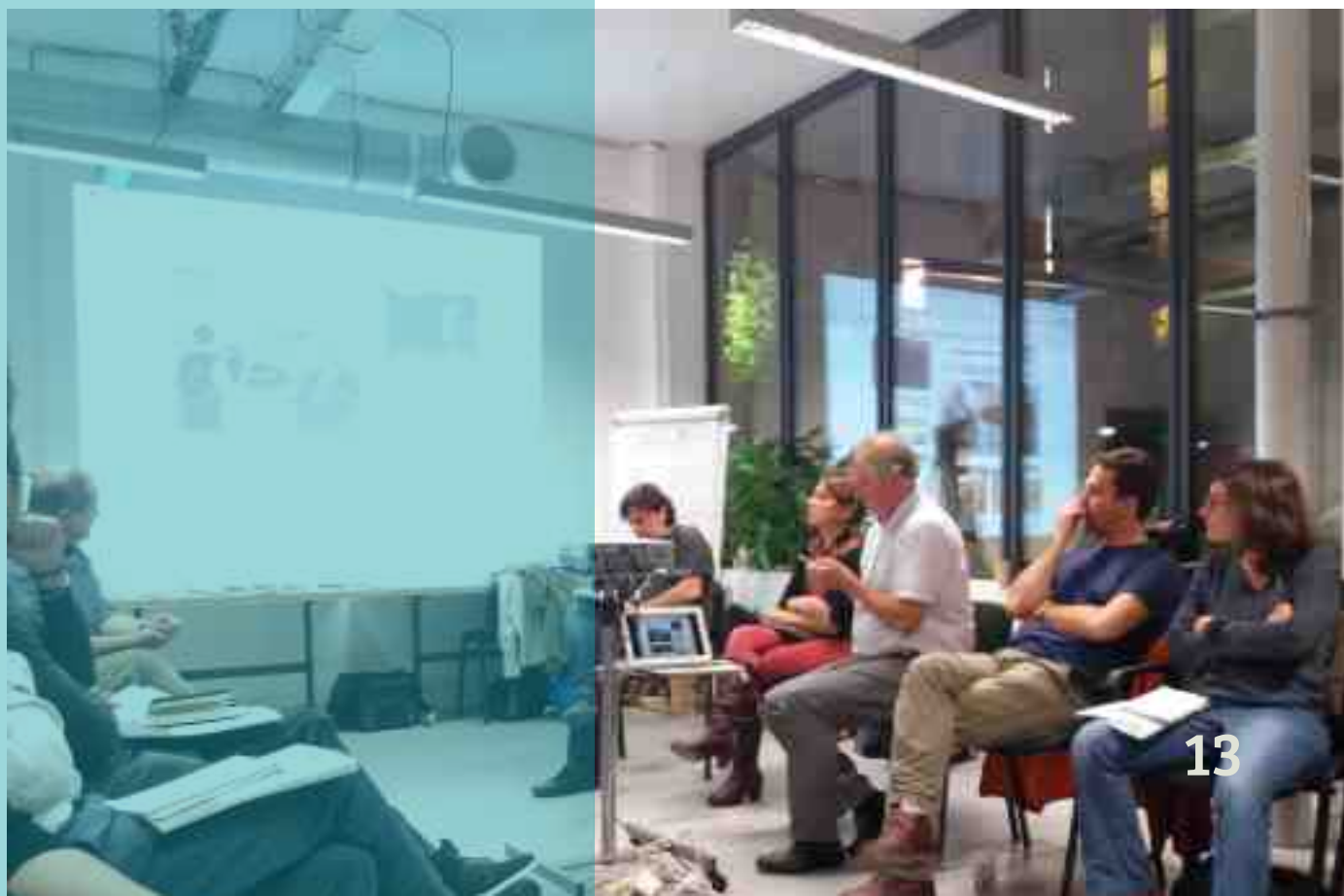
Le 23 novembre 2017, Inf'OGM a aussi organisé un nouveau format d'événement : un apéro-jeu. L'événement s'est déroulé aux Marmites Volantes, à Montreuil. À travers une série de questions diverses, nous avons retracé les 20 dernières années de mobilisation citoyenne contre les OGM. L'apéro-jeu était l'occasion de faire le point sur les enjeux du débat mais aussi de revenir sur les notions de base du sujet OGM. Au long de la soirée, les différents intervenants (Bénédicte Bonzi, Jacques Dandelot, Guillaume de Crop, Christian Vélot et Lily Vergier) ont apporté témoignages, anecdotes ou explications diverses. Si le nombre de participants n'était pas très important (une vingtaine), les personnes présentes étaient réellement intéressées. Elles ont posé beaucoup de questions et se sont montrées attentives aux réponses.

■ Soirée médias

En marge de son séminaire annuel, Inf'OGM a organisé en octobre 2017 une soirée avec d'autres médias « indépendants ou alternatifs ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur le modèle économique de l'association mais traduit aussi la volonté de créer des partenariats avec les autres revues ou journaux proches d'Inf'OGM.

La soirée, qui a suscité l'enthousiasme des médias présents (Reporterre, Bastamag, Kaizen, Silence, Transrural, Journal de l'environnement, Sciences critiques) était donc l'occasion d'un partage d'informations et de réflexions sur le modèle économique des uns et des autres mais aussi d'un échange informel entre médias, qui a permis de nouer des liens.

Un événement qui sera sans doute amené à se reproduire !



4

Expertise de l'association

■ Apport de l'information là où elle est utile

En 2017, Inf'OGM a continué de remplir son rôle de pourvoyeur de l'information aux instances ou personnes participant au débat :



Au niveau international, Inf'OGM a informellement accompagné certains travaux à l'instar de la préparation par des organisations de la société civile asiatique du forum régional de la FAO sur les biotechnologies en agriculture. Un travail qui visait pour Inf'OGM à apporter une lecture critique, différente des arguments généralement avancés, et à permettre à ces organisations de cibler au plus juste les discussions avant et pendant ce forum. Inf'OGM a également régulièrement répondu à des demandes d'informations ponctuelles de la part d'organisations internationales notamment sur le contexte français ou européens autour des nouvelles techniques.



Au niveau européen, Inf'OGM participe toujours aux discussions sur les nouvelles techniques de biotechnologies initiées avec d'autres acteurs, dont CEO, Greenpeace Europe, Ifoam Europe. 2017 fut une année très importante car ces discussions et échanges se sont encore multipliés du fait du thème des nouvelles techniques. Inf'OGM a continué d'accompagner les organisations françaises et organisations européennes sur ces sujets. Comme nous l'avons vu, plusieurs articles et dossiers Inf'OGM ont d'ailleurs été traduits en anglais et espagnol afin de faciliter la circulation d'une information stratégique entre les acteurs européens confrontés aux mêmes questions et débats.



Au niveau français, Inf'OGM a accompagné des réflexions de structures sur des sujets comme les brevets et les nouvelles techniques de biotechnologies. Et des échanges plus importants ont repris avec le ministère de la Transition écologique (via le Cabinet du Ministre et la Direction Générale de la Prévention des Risques). Et de nombreux échanges et réunions ont eu lieu avec les organisations de la société civile.

■ Le suivi des autorisations d'OGM en Europe

L'Union européenne est régulièrement saisie par quelques entreprises de demandes d'autorisation pour pouvoir commercialiser des Plantes Génétiquement Modifiées (PGM). Ces demandes sont traitées selon les procédures établies par la législation européenne : soit la directive 2001/18, soit le règlement 1829/2003.

Si la législation européenne impose à la Commission européenne de rendre publics les différents documents liés au traitement de ces demandes d'autorisation, l'accès exhaustif à l'ensemble d'un dossier est (et reste) très difficile (documents souvent en anglais et répartis sur plusieurs sites Internet, navigation jusqu'à chaque document non intuitive...). Depuis 2004, Inf'OGM assure le maintien en ligne d'un **moteur de suivi des autorisations**. En 2017, ce moteur a continué d'être le seul permettant de suivre l'intégralité d'une demande d'autorisation au sein de l'Union européenne, sur un site unique, libre d'accès. Inf'OGM y publie l'ensemble des documents issus des niveaux européen et français (avis du HCB, de l'Anses, EFSA).

La transparence est le premier enjeu du suivi des autorisations. L'association Inf'OGM, œuvrant pour une telle transparence conformément à ses statuts, est donc engagée dans ce travail minutieux. Ce moteur constitue un outil indispensable et légitime pour la société civile car seuls les documents constituant l'ensemble de la procédure d'autorisation d'une PGM permettent de connaître la nature technique des PGM (quelle modification, pour quelles caractéristiques, quelles analyses de risques...), de confronter les discours et propos tenus avec la réalité des opinions scientifiques ou votes, d'interroger les parties prenantes sur un point précis, comprendre les problématiques traitées par les experts... Enfin, un tel suivi des dossiers permet de connaître précisément le nombre de PGM autorisées ou en cours d'autorisation : une information importante pour les parties prenantes du dossier OGM.

62
fiches
créées/mises à jour
en 2017

187
fiches
répertoriées
en décembre 2017

Du fait de la charge de travail propre, la mise à jour de ce moteur s'est fait semestriellement contrairement aux années précédentes pour lesquelles le rythme était plus fréquent, ce qu'il faudrait idéalement reprendre.

À noter également que la structure même des fiches a fait l'objet d'une simplification afin de rendre plus lisible leur lecture.

Enfin, comme chaque année, chaque mise à jour a été systématiquement répercutée auprès des structures de la société civile en France et en Europe par le biais de messages sur des listes de diffusion. Enfin, des articles faisant le point sur ces demandes d'autorisation ont été rédigés.

■ Articles pour l'extérieur

Tous les mois, et cela depuis mars 2017, Inf'OGM publie une tribune (entre 2000 et 2500 signes) dans le journal L'âge de faire. Ces tribunes sont principalement des synthèses vulgarisées d'articles déjà publiés.

Voici quelques titres :

- En Inde, le début de la fin pour le coton transgénique ?
- Des agro-carburants transgéniques dans la farine de maïs
- OGM : quelle politique sera suivie par le Gouvernement ?
- États généraux de l'alimentation : une mascarade
- Les herbicides sont-ils évalués conformément au principe de précaution ?

Trois autres articles ont été rédigés spécifiquement pour un média. Une présentation des conclusions du procès de Foix pour *Reporterre*, un article sur les nouveaux OGM pour *La Garance Voyageuse* et un article pour *Biocontact* sur les OGM autorisés dans l'Union européenne.



l'âge de faire 

Reporterre
le quotidien de l'écologie

biocontact

La Garance
Voyageuse
Association pour la promotion de l'écologie et de l'agriculture biologique



5

Politique de communication et promotion

Lily Vergier, en charge de la communication et de la promotion de l'association sur l'année 2017, a poursuivi le plan de communication qui comptait les objectifs principaux suivants :

- Écrire pour la société civile
- Transmettre de l'information aux médias
- Communiquer en interne
- S'ouvrir au grand public
- Favoriser l'auto-financement

À la croisée de ces grands objectifs, Inf'OGM s'est attelé tout au long de l'année à augmenter la visibilité générale de l'association ainsi qu'à maintenir une diffusion soutenue et multicanale de l'information.



Écrire pour la société civile

Les acteurs de la société civile constituent à la fois notre cible historique et notre cœur de cible. Les informations que nous récoltons et analysons doivent continuer à servir leurs actions.

Tous nos articles sont diffusés *via* des listes de diffusion auxquelles sont inscrits les acteurs principaux de la question OGM en Europe. Par ailleurs, certaines organisations de la société civile (comme la Confédération Paysanne, Crocevia ou le Réseau Semences Paysannes) sont membres du comité de rédaction d'Inf'OGM. Ces organisations peuvent participer à nos réunions de comité de rédaction et sont invitées à apporter leur regard sur nos articles avant parution. Une démarche de co-construction des contenus que met en œuvre Inf'OGM avec certains acteurs de la société civile.



Transmettre de l'information aux médias

Le travail d'Inf'OGM a pour vocation d'informer tous les publics, quel que soit leur degré de connaissance des OGM et des semences. Afin d'optimiser la diffusion de l'information, nous envoyons la plupart des articles et brèves rédigés à différents médias. Une liste de journalistes nationaux, généralistes et spécialisés (consommation, économie, environnement, agriculture, science et technique, etc.) ayant montré un intérêt particulier pour la thématique des OGM et des semences, est régulièrement mise à jour. Au total, nous comptabilisons près de 1000 contacts presse. Une à plusieurs fois par semaine, ils reçoivent les brèves d'Inf'OGM afin de rester, tout comme nous, au cœur de l'actualité mais aussi des sujets de fond.

Grâce à ce travail auprès de la presse, les écrits d'Inf'OGM sont régulièrement repris dans les médias, parfois en intégralité, parfois en citation ou encore sous forme de source.

76
reprises/citations
des articles Inf'OGM

En 2017, on compte 76 reprises d'articles et/ou de citations issues de nos articles. De par son expertise, Inf'OGM fait figure de référent en matière d'OGM et semences, et dispose de relations privilégiées avec certains médias. Nos rédacteurs peuvent ainsi être sollicités en direct par certains médias pour réagir sur des sujets précis.

En 2017, Inf'OGM est intervenu auprès de 35 médias, qu'il s'agisse de la presse (presse généraliste ou presse quotidienne régionale), la télévision, la radio ou les pure players. Les nouveaux OGM, la filière soja, le Roundup, les OGM en Afrique, l'éthique et le vivant ou encore les betteraves à sucre figurent parmi les sujets sur lesquels les rédacteurs d'Inf'OGM ont été invités à s'exprimer en tant qu'experts.

35
interventions
auprès des médias

La Croix, AFP, Le Monde Diplomatique, Le Parisien, L'Echo du Centre

France 2 (Cash Investigation, Envoyé spécial), France 5, LCI, TV5 monde

France inter, Radio Occitanie

Reporterre

...



Communiquer en interne (adhérents et donateurs)



Les adhérents et donateurs d'Inf'OGM, par leur participation financière et leur engagement moral, font vivre l'association. Afin que toutes nos actions soient parfaitement transparentes, nous leur faisons parvenir, tous les trois mois, une « Lettre aux soutiens ». Ce document de communication reprend les dernières actualités à ne pas rater sur les OGM, les semences et les biotechnologies ; les récents projets majeurs de l'association ; l'agenda d'Inf'OGM (l'implication de l'association sur différents événements) ; les nouvelles internes (mouvement dans l'équipe, le CA, etc.) ; des infos sur le dernier numéro du journal et un point chiffré sur les dernières brèves les plus lues.



S'ouvrir au grand public

Depuis plusieurs années, une des volontés d'Inf'OGM est de rendre accessible l'information au plus grand nombre, indépendamment de leur niveau de connaissance du sujet OGM et semences. Plusieurs supports de communication tendent à répondre à cet objectif.

> L'alert'OGM, la newsletter de l'association

Au 31 décembre 2017, 3744 personnes étaient inscrites, contre 3840 fin 2016. Cet outil reste un puissant moyen de diffusion « *grand public* ». L'Alert'OGM est un résumé de l'actualité du dernier mois. C'est la newsletter la plus régulière de l'association, qui permet aux abonnés d'avoir une vision d'ensemble de notre travail en recevant chaque mois une sélection des articles les plus importants. En 2017, nous avons publié, *a minima*, une alerte par mois.

> Les réseaux sociaux

Nous relayons la totalité de nos articles sur les comptes Facebook et Twitter d'Inf'OGM. En 2017, 8,5 % des visites sur le site Internet provenaient des réseaux sociaux (82 % depuis Facebook et 14 % depuis Twitter).

Les réseaux sociaux constituent donc un canal de communication qui draine une part conséquente du trafic sur le site internet.

Fin 2017, Facebook comptait 4450 abonnés, soit une augmentation de 17 % depuis le début de l'année. L'appel à dons de décembre a par ailleurs conduit à un pic de 59 000 vues de contenus du compte.

Au 31 décembre 2017, Twitter comptabilisait 901 abonnés, contre 618 en début d'année. Une belle augmentation de 46 % pour 2017.



4450 abonnés
+17 % d'abonnés



901 abonnés
+46 % d'abonnés

> Événements, salons et actions publiques

En 2017, Inf'OGM a participé à plusieurs salons et actions publiques, pour continuer à sensibiliser les citoyens à une information critique et indépendante. Ces interventions, rarement rémunérées, ont eu lieu, notamment à l'initiative d'associations (comme Nature et Progrès ou les Faucheurs volontaires...). Elles ont pris différentes formes, en fonction des publics, des attentes des organisateurs ou des actualités : discussions et débats, jeux, présentations de l'association, sensibilisation à une thématique... Ces interventions sont toujours l'un des meilleurs moyens pour l'association de rester au cœur du débat et d'être proche de son public.

Parmi ces événements :

- Conférence Pour un étiquetage « Sans OGM » en Belgique, à Bruxelles (Belgique) - janvier
- « Semences, une simple histoire de graines ? », à Toulouse (31) - janvier
- Stand au « Faites sans OGM », à Avignon (84) - février
- Conférence-débat sur les nouvelles techniques, à La Pouéze (49) – mars
- Conférence et stand sur les nouveaux OGM au « Printemps des semences », à Limoges (87) - mars
- Conférence sur les Nouveaux OGM, à Paris (75) – mai
- Débat post-film à la Foire Bio POLLEN, à Blanzat (63) – mai
- Conférence sur les Nouveaux OGM, à Toulouse (31) – mai
- Conférence sur les Nouveaux OGM, à Lons-le-Saunier (39) – juin
 - Mini-conférence sur les VTH à l'AG des Faucheurs volontaires, La Vacquerie (34) – juillet
 - Intervention à l'atelier débat sur les nouveaux OGM d'EELV, à Dunkerque (59) – août
 - Formation sur les Nouvelles techniques pour FNE, à Paris (75) – septembre
 - Repas-débat aux Halles'alternatives, à Paris (75) – septembre
 - Intervention post-film à la Fête des possibles, à Montreuil (93) – septembre
 - Intervention sur les Nouveaux OGM, Le Mans (72) – octobre
 - Intervention sur les Nouveaux OGM, Angoulême (16) – octobre
 - Stand au salon Marjolaine, Paris (75) – novembre
 - Intervention filmée sur les OGM et nouveaux OGM pour un webdocumentaire, à Limoges (87) – novembre
 - Intervention à une table ronde sur les OGM dans l'alimentation, à Paris (75) – novembre
 - Débat suite à la projection du film « Histoire de plaines », à Paris (75) – décembre



Favoriser l'auto-financement

Plusieurs outils ont été repris ou créés cette année pour maintenir, voire augmenter notre part d'auto-financement.

> La boutique en ligne

Depuis 2007, plusieurs produits sont proposés sur notre boutique en ligne. Abonnements et dons de soutien en ligne y sont également proposés. Les publications d'Inf'OGM ainsi que des productions extérieures sont disponibles sur cette boutique. La boutique contient actuellement neuf brochures dont deux mini-guides, six DVD et trois livres. Le formulaire « *adhésion* » a été ouvert sur notre page Hello Asso.

Et en 2017, trois nouveautés sont apparues sur la boutique : le dernier DVD de Marie Monique Robin : **Le RoundUp face à ses juges**, un **Kit Initiation au débat** ainsi que le **Mini-Guide « Nouveaux OGM »**.

> Les dons : une diminution en 2017

Le total annuel de dons en 2017 est de **26 327 €**. Il a diminué de 32 % en comparaison avec 2016 où il était de 39 257 € (premier crowdfunding) et s'élevait auparavant à 10 419 € en 2015, 7 195 € en 2014 et 6 957 € en 2013.

La mise en place du prélèvement automatique en 2015 et l'option de soutien mensuel sur Hello Asso ont permis de dynamiser une partie des soutiens. La diminution globale peut s'expliquer par le changement de règles de référencement de Google opéré en 2017, mais également par une actualité chargée en France sur la scène politique, sociale et environnementale ainsi que par la quantité importante de sollicitations des associations et ONG envers les particuliers.

> Le crowdfunding

Du 9 mars au 29 avril 2017, Inf'OGM a lancé une grande campagne de crowdfunding pour **financer une enquête** sur l'étiquetage des produits alimentaires importés susceptibles de contenir des OGM « *Mange-t-on des OGM sans le savoir ?* ».

Alors que la loi l'impose, des produits contenant des OGM transgéniques sont vendus dans certains magasins français sans aucun étiquetage spécifique. Pour favoriser la transparence de l'information concernant notre alimentation, Inf'OGM a ainsi souhaité mener une enquête approfondie pour débusquer ces produits et exiger un étiquetage adéquat (Pour plus de détails sur l'enquête, voir page 4).



6 Les partenariats

Le développement du réseau d'Inf'OGM permet à l'association d'être un des acteurs actifs aux échelons français, européen et international de l'information sur les sujets abordés.

En 2017, Inf'OGM a maintenu et, pour certains, développé ses partenariats avec divers acteurs. Inf'OGM est ainsi en contact avec nombre d'acteurs de la société civile (française, européenne et internationale), du monde politique (Commission européenne, Parlement européen, Conseil de l'Union européenne, sénateurs et députés français et européens, ministères...) et des agences d'expertises (AESA, HCB, Anses...). Des contacts qui sont plus ou moins actifs selon les actualités.

L'association Inf'OGM est adhérente du réseau européen d'informations sur les OGM, Genet.

En France, Inf'OGM a été sollicitée pour accompagner des réflexions de structures sur des sujets comme les brevets et les nouvelles techniques de biotechnologies.

Dans ce cadre, Inf'OGM a suivi de près la procédure auprès du Conseil d'État et celle en cours auprès de la Cour de Justice (UE) concernant le statut des nouveaux OGM.

Enfin, des échanges plus importants ont repris avec le ministère de la Transition écologique (*via* le Cabinet du Ministre et la Direction Générale de la Prévention des Risques). Et de nombreux échanges et réunions ont eu lieu avec les organisations de la société civile.

Sur le plan international, depuis 2014, Inf'OGM héberge une liste de diffusion fermée dédiée au sujet des nouvelles techniques de biotechnologies. Cette liste permet de rassembler dans un même lieu virtuel les personnes ressources à l'international sur ce sujet. Cette liste de diffusion compte à ce jour 66 inscrits « *représentant* » les 22 États et Union suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Chili, Chine, Danemark, Équateur, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Japon, Malaisie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Suisse, Union européenne.

7 Les bailleurs

Inf'OGM a poursuivi son activité de veille citoyenne d'informations sur les OGM et les semences, grâce à l'appui de ses nombreux soutiens :

L'association remercie pour leur précieux soutien les organisations suivantes :

- la FPH
- la fondation de France
- la fondation Léa Nature
- la fondation Un Monde par Tous
- la fondation Humus
- Satoriz
- Biocash



Ainsi que :

- l'association nationale des collectivités sans OGM (ANCSOGM)
- le Jury collectif des membres de la thématique Santé et Environnement, dans le cadre du programme 1 % pour la planète (Fondation Léa Nature, Vrai/Olga Triballat, Fondation Maisons du Monde, Axylia, Panda Tea, Capston, 109 Academy, Norskogs et 1 % for the Planet France).
- les députés Bernard Lesterlin et Isabelle Attard,
- le groupe des députés Verts,
- le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM).



Et Biocoop pour son partenariat.



8

Les perspectives de l'association

En 2018

Inf'OGM continuera son travail de :

- veille d'information avec les Veille juridique, Veille citoyenne d'information sur les semences, Veille Europe ;
- rédaction sur le site et le journal ;
- expertise auprès des organisations de la société civile et des pouvoirs publics ;
- communication auprès de différentes cibles.

Elle mettra aussi de nouveaux projets en route :

Publication : un mini-guide pédagogique sur les brevets est en préparation, pour compléter la mallette pédagogique et disposer d'un outil simple et accessible pour expliquer les enjeux d'un sujet complexe !

Journal : une série de dossiers spéciaux est validée pour les journaux Inf'OGM de 2018 : OGM et souveraineté alimentaire, OGM et impacts environnementaux, les ressources génétiques, OGM accords de libre-échange et entreprises, OGM et agrocarburants, Coton GM. En mai 2018, une enquête a été lancée auprès du lectorat afin de mieux cerner les besoins des lecteurs du journal. Cette enquête, après dépouillement, permettra d'envisager une optimisation du journal (format, périodicité, contenus) dans le but de réduire le temps de rédaction ainsi que les frais qui lui sont liés.

Vidéo : pour diffuser au mieux l'information vulgarisée contenue dans le mini-guide « *Plantes transgéniques et nouveaux OGM : suivez le guide !* » publié en 2017, Inf'OGM va développer un support qui lui est complémentaire : une vidéo pédagogique. Ce format permettra de montrer que le sujet des nouveaux OGM est l'affaire de tous !

Thèmes : certains thèmes déjà suivis vont être approfondis et mis sous les projecteurs : biofortification, dématérialisation des ressources génétiques, forçage génétique, évolutions des droits de propriété industrielle (brevet et certificat d'obtention végétale), semences, évolution du monde des entreprises... Le tout illustré autant que possible par des infographies pour faciliter la compréhension du sujet abordé.